

L'indice de liberté d'Avenir Suisse 2017

Genève: Quo vadis ?

Place: 26 / Valeurs d'indice: 27

Le canton de Genève occupe depuis 2009 la dernière place de l'indice de liberté d'Avenir Suisse, se profilant ainsi comme le canton le moins libéral de Suisse. Malgré ce bilan peu reluisant, Genève voit quelques éclaircies. Par exemple, en comparaison intercantonale, il affiche de très bons scores pour l'imposition du second revenu et la charge fiscale pour les familles moyennes, devançant tous les autres cantons pour ces deux indicateurs. Dans le domaine civil également, il enregistre des valeurs supérieures à la moyenne pour certains indicateurs, comme l'enseignement à domicile ou la durée de conservation des enregistrements de vidéosurveillance. De plus, il gagne des points grâce à ses exigences relativement modérées en matière de durée de résidence pour la naturalisation et grâce aux droits politiques accordés aux étrangers.

Dans l'ensemble, le canton de Genève continue à être largement à la traîne dans l'indice de liberté. Dans le domaine économique, il pâtit ainsi d'une quote-part de l'Etat et d'un taux d'exploitation du potentiel fiscal élevés, d'une mauvaise solvabilité (Low AA), d'horaires d'ouverture des magasins restrictifs, d'investissements publics massifs dans le logement, d'une forte réglementation du marché du travail cantonal et de longs délais pour obtenir un permis de construire. Certes, Genève a pu grappiller 4 points dans le domaine économique par rapport à l'année dernière, mais, avec 22 points, il reste bon dernier. A titre de comparaison, le canton de Schwytz obtient en 2017 un total de 80 points pour les libertés économiques. En matière de libertés civiles aussi, le canton de Genève est relégué au bas du classement.

Informations supplémentaires :

Samuel Rutz, Senior Fellow, samuel.rutz@avenir-suisse.ch, Tel. 044 445 90 62 / 079 204 78 83

Tibère Adler, Directeur Romand, tibere.adler@avenir-suisse.ch, Tel. 022 749 11 00

Pour interpréter les graphiques, il faut prendre en compte les éléments suivants : 50 est la mesure de la moyenne, 0 le minimum et 100 le maximum. Des valeurs au-dessus ou au-dessous du cercle de 50 points indiquent qu'un canton se classe respectivement au-dessus ou au-dessous de la moyenne pour l'indicateur correspondant et par comparaison avec les autres cantons. Les rayons rouges et les valeurs d'indice indiquent les résultats du canton au niveau des indicateurs économiques. Les valeurs pour les indicateurs civils apparaissent en orange. (Graphique: Avenir Suisse)

